

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** 15 (1991)  
  
**Artikel:** Comment l'architecte du prince-évêque a conçu en Ajoie une église rurale au XVIII siècle  
**Autor:** Schindelholz, Georges / Paris, Jean-François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064363>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

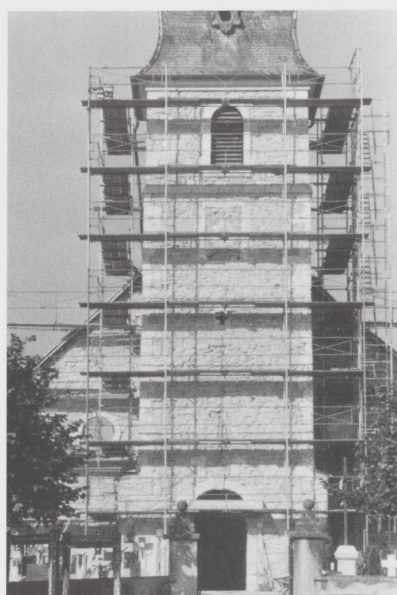
## COMMENT L'ARCHITECTE DU PRINCE-ÉVÊQUE A CONÇU EN AJOIE UNE ÉGLISE RURALE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Il est très rare de posséder, dans ses moindres détails, les plans et devis de construction d'une église rurale dans le Jura au XVIII<sup>e</sup> siècle. La récente restauration de l'église de Fahy a permis à M. Michel Hauser, conservateur des monuments historiques du canton du Jura, de mettre la main sur un tel document. Ce qui donne encore plus d'intérêt à cette découverte, c'est que plans et devis de construction (l'ancienne église devant être démolie), sont signés d'un des grands noms de l'architecture de cette époque, Pierre-François Paris. Architecte du prince-évêque Joseph Sigismond de Roggenbach, il est l'auteur de monuments remarquables, tels l'Hôtel-Dieu de Porrentruy tout comme, dans la même cité, de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel des Halles. On lui doit aussi les plans de l'église de Bonfol. Ressortissant de Besançon, Pierre-François Paris a disparu lors des événements de la Révolution française, et l'on a dès lors perdu sa trace. Mais son œuvre subsiste et l'église de Fahy est un des derniers témoins chez nous qui porte son empreinte.

### Une œuvre communautaire

Les travaux de reconstruction de cette église, destinée à remplacer un édifice du XIII<sup>e</sup> siècle, se sont échelonnés sur trois années. Les étapes de la nouvelle construction ont tenu compte des travaux des champs, comme on l'apprendra dans le

texte de l'architecte. C'est dire que la collaboration des habitants du lieu a été requise hors saison pour mener à bien les travaux. Pierre-François Paris n'a pas suivi le plan de l'ancienne église pour sa nouvelle construction. Il précise: « Cette église sera reconstruite à la place de l'ancienne, mais disposée en sens contraire, c'est-à-dire que le frontispice où sera l'entrée principale sera posé du côté bise, et



La base de la tour est tout ce qui subsistait de l'ancienne église romano-gothique. La tour a été surélevée et coiffée d'un clocher bourguignon.

tourné par conséquent vers le village». Reconstituée donc sur l'ancien cimetière, des fouilles sous le dallage de l'église ont permis la découverte de quelques tombes du XVIII<sup>e</sup> siècle avec squelettes bien conservés, chose rare, puisque dans nos cimetières, les tombes sont sans cesse renouvelées. Un des squelettes avait le crâne trépané, et la calotte était détachée, avec un instrument chirurgical, semble-t-il.

Daté du 8 mars 1786, le devis de Pierre-François Paris est complété par un second devis daté du 11 juin de la même année, les paroissiens ayant émis le vœu que la tour du clocher soit conservée. En 1788, l'édifice était terminé et avait coûté la somme de 2200 livres bâloises. C'est le maître maçon Ignace Theubet, de Fahy, qui fut le maître d'œuvre. Les travaux de la présente restauration ont été confiés à l'architecte Philippe Gressot de Porrentruy, et la restauration des autels baroques et des œuvres d'art à l'atelier Philippe Villos, de Porrentruy également. Un nouvel autel en cuivre a été posé, œuvre du sculpteur Dominique Froidevaux de Chevenez, et a été consacré le 20 octobre 1991, par un enfant du village, Monseigneur Gérard Daucourt, évêque auxiliaire de Troyes.

Les travaux de restauration intérieurs et extérieurs, placés sous la surveillance de l'expert fédéral, le Dr Alfred Wyss, et de M. Michel Hauser, de l'Office du patrimoine historique, ont tenté de redonner à l'édifice le caractère des origines. C'est ainsi que le niveau du chœur a été

*baissé d'environ 30 cm et recouvert de pierre calcaire, tout comme les deux allées latérales de la nef. Le monumental autel en marbre a été descendu de son piédestal et reculé, de façon à masquer la porte de la sacristie.*

*Classé monument historique d'intérêt régional, l'église de Fahy a aujourd'hui belle allure et dresse fièrement son clocher bourguignon dans le ciel de la Haute-Ajoie.*

**Georges Schindelholz**  
Curé de Fahy

## Devis et description des ouvrages à exécuter

par Jean-François Paris

Cette église sera reconstruite à la place de l'ancienne, mais disposée en sens contraire, c'est-à-dire que le frontispice où sera l'entrée principale sera posé du côté de bise, et tourné par conséquent vers le village. Pour donner sur le cimetière une place plus vaste au devant de ladite église,

l'on pourra reculer ce frontispice jusqu'où est à présent l'entrée du chœur, et plus même si l'on veut, vu que l'on a assez de place sur le communal qui est au derrière du chœur, y ayant une longueur de 92 pieds de roi dès la tour du clocher jusqu'à la limite. C'est cependant ce qu'il faudra déterminer en fixant par des piquets l'emplacement de la nouvelle église, avant qu'on ne procède à l'adjudication des différents ouvrages.

La longueur de la nef sera dans œuvre de cinquante-quatre pieds, celle du chœur dès le bord de la marche pour y monter jusqu'au fond de vingt-sept pieds, et celle de la sacristie, qui sera au derrière du chœur, douze pieds. Et comme l'épaisseur du frontispice sera de trois pieds, celle du mur du fond du chœur de deux pieds six pouces, et celle de la sacristie de deux pieds, l'on voit que la longueur totale de cette église hors œuvre sera de cent pieds six pouces. La largeur intérieure de la nef sera de trente pieds, celle du chœur de vingt-quatre, et celle de la sacristie d'onze. Il convient pour la salubrité que le pavé de l'église soit élevé de six pouces au-dessus du niveau du terrain. La hauteur de la nef dès le dessus de

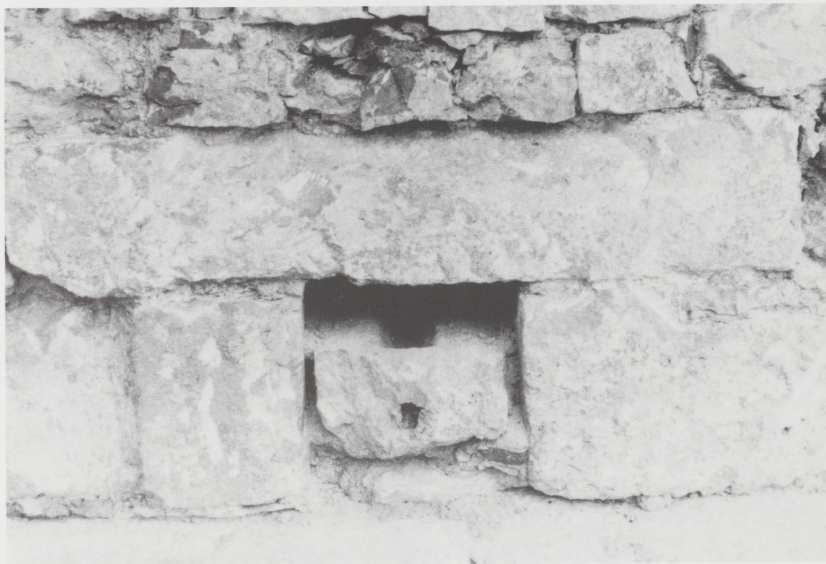


*Les façades extérieures décrépies ont laissé apparaître une robuste pierre calcaire du Jura.*

son pavé jusque sous le plafond sera de vingt pieds six pouces; celle du chœur dès le dessus de son pavé jusque sous les poutres sera de vingt-deux pieds trois pouces, afin que la nef et le chœur aient un couvert continu sous un même faîte. Enfin, la hauteur de la sacristie sera de



*Les façades extérieures de l'église ont été recrépies à la chaux, selon la composition du matériau d'époque. On aperçoit sur le côté latéral gauche de la tour deux fenêtres romanes et plus haut une troisième de style gothique. Ces éléments ont été empruntés à l'église primitive.*



*Découverte à la base du mur extérieur nord d'un petit évier taillé dans la pierre. On ne s'explique pas la présence à cet endroit de cet évier.*  
(Photos Georges Schindelholz)

neuf pieds, son pavé sera de niveau avec celui du chœur, qui sera élevé de six pouces plus haut que celui de la nef. Toutes les mesures mentionnées ci-dessus, ainsi que celles qui suivront, sont au pied de roi.

Les murs de fondation de la nef et du chœur auront neuf pouces de plus d'épaisseur que les murs qui seront construits au-dessus, ceux de la sacristie cinq pouces, et seront tous établis et posés sur le terrain solide. Le frontispice aura,

comme il a été dit ci-dessus, trois pieds d'épaisseur sur la fondation, les murs collatéraux de la nef deux pieds neuf pouces. Le mur à l'autre extrémité de la nef aura deux pieds neuf pouces d'épaisseur dans la partie qui sera mitoyenne entre la nef et le chœur, et dans les parties excédentes trois pieds. Les murs du chœur auront deux pieds et demi d'épaisseur, et ceux de la sacristie deux pieds, et ceux de sa fondation deux pieds cinq pouces. Dans l'épaisseur desdits

Devis <sup>1786, 23</sup> estimatif de tous ouvrages  
et matériaux nécessaires à la  
Reconstruction de l'Eglise de Fahy.

L'on suppose dans ce Devis estimatif  
que la Communauté fera le transport  
de tous les matériaux quelconques,  
fournira sur place tous le bois pour la  
cuison de la chaup, tout le bois de  
chêne tant de charpente que de sciage,  
les perches d'échaffaudage, démolira  
l'ancienne Eglise, et fera tous les déblais  
et remblais, excepté le creusage des  
fondations, qui doit tomber à la charge  
de l'Entrepreneur.

Maconnerie

Murs de la Nef du Chœur et de la  
Sacristie calculés l'un dans l'autre et  
toisés tant plein que vuide, en deduisant  
toutefois, suivant le toisé d'usage, le vuide  
qui est dans le mur mitoyen entre la Nef  
et le Chœur, sous le cintre de l'arcade,  
206  $\frac{1}{2}$  Toises quarrées, à 3<sup>rs</sup> 619<sup>rs</sup> 0<sup>rs</sup> 0<sup>rs</sup>  
Maconnerie des faces de la  
Tour, 11 Toises quarrées, à 1<sup>re</sup> 5<sup>rs</sup> 0<sup>rs</sup> 13-15-0  
Pose du pavé 43 Toises quarrées, à 1<sup>re</sup> 43-0-0  
Plafond de la Nef, du Chœur et  
de la Sacristie, y compris le  
poutres de l'arc susdit avec les  
impostes et Archivoltes 92 Toises  
quarrées, à 1<sup>re</sup> 2<sup>rs</sup> 56<sup>rs</sup> 3<sup>rs</sup> 103-10-0  
Soubassement 232 pieds courans,  
à 12<sup>rs</sup> 56<sup>rs</sup> 3<sup>rs</sup> 157-10-0  
Pierres d'angles 90 pieds courans,  
à 17<sup>rs</sup> 56<sup>rs</sup> 3<sup>rs</sup> 78-15-0  
Somme ci dessus - - - 1015-10-0

29

murs n'est pas comprise la saillie du sou-  
bassement, qui sera d'un pouce et demi.  
Le mur de face sera posé sur sa fondation  
à retraite égale de chaque côté; il sera éle-  
vé à plomb en dedans jusque sous les  
poutres où il fera retraite de six pouces, et  
en dehors avec fruit de trois pouces jus-  
qu'à la hauteur des murs collatéraux. Le-  
quel fruit sera continué jusqu'à l'assiette  
de la tour en bois. L'on laissera sur la pla-  
ce qui est désignée sur le plan un enfon-  
cement de trois pouces pour placer le ca-  
dran. Les murs collatéraux seront posés  
sur la fondation avec retraite de cinq  
pouces en dehors, et quatre pouces en de-  
dans, où ils seront élevés à plomb, et avec  
fruit de trois pouces en dehors. Il en sera  
de même des murs du chœur. Le mur à  
l'extrémité de la nef sera posé sur la fon-  
dation à retraite égale de chaque côté. Sa  
partie mitoyenne sera élevée à plomb des  
deux côtés, mais les parties excédentes ne  
seront élevées à plomb qu'en dedans, et  
suivront en dehors le fruit des murs con-  
tigus. Ces parties seront élevées jusque  
sous le couvert à la hauteur des murs du  
chœur; la partie mitoyenne sera élevée à  
la même hauteur, mais elle sera du côté  
de la nef, sous les poutres, retraite de six  
pouces, en sorte qu'elle sera réduite à  
deux pieds trois pouces d'épaisseur. Les  
murs de la sacristie seront posés sur la  
fondation avec retraite de trois pouces en  
dehors et deux pouces en dedans, où ils  
seront élevés à plomb, et suivront en de-  
hors le fruit des autres murs.

L'ouverture, qui sert de communication de la nef au chœur, aura seize pieds de largeur sur dix-sept de hauteur, et sera terminée par un arc surbaissé de six pieds de montée, lequel aura sa naissance à onze pieds au-dessus du pavé de la nef.

Dans la nef seront trois croisées de chaque côté espacées, comme on les voit dans le plan; elles auront chacune trois pieds huit pouces de largeur sur neuf pieds de hauteur, et seront terminées à plein cintre. Il y aura dans le derrière du tableau tout autour une feuillure de deux pouces et demi de largeur pour recevoir le châssis de la fenêtre. Le tableau aura sept pouces et demi de largeur sur dix pouces d'épaisseur. L'intérieur de la croisée sera évasé de six pouces dans tout son pourtour. Le dessus du banc sera de huit pieds au-dessus du pavé de la nef. Chacune desdites croisées sera faite par croises et lancis, ayant de chaque côté trois lancis faisant épaisseur du mur. Le tableau saillira d'un pouce sur le nu du mur. Outre ces six croisées, sera dans le milieu de la face, à six pieds au-dessus de la porte, un œil-de-bœuf de quatre pieds de diamètre, pour éclairer la tribune, lequel aura pareil tableau, saillie, feuillure et évasement.

La grande porte sera, comme il a été dit ci-dessus, dans le milieu du frontispice. Elle aura cinq pieds de largeur sur huit pieds de hauteur, et sera terminée en cintre surbaissé de deux pieds de montée. Son tableau aura dix pouces de largeur,

autant d'épaisseur et un pouce de saillie avec une feuillure de trois pouces et demi de largeur. Il y aura trois lancis de chaque côté, de trois pieds de longueur. Au derrière de ladite porte, à trois pieds de distance de l'encognure, sera placé de chaque côté, la moitié dans l'épaisseur du mur, un bénitier de pierre de taille arrondi dans sa partie saillante, ayant un pied de diamètre de vide sur sept pouces de profondeur.

La petite porte latérale vers midi aura trois pieds quatre pouces de diamètre sur

six pieds de hauteur, et sera de forme carrée, construite d'ailleurs comme les croisées. Son seuil, ainsi que celui de la grande porte, fera marche. A trois pieds de distance de ladite ouverture sera placé à droite dans le mur un bénitier pareil à ceux ci-dessus. Vis-à-vis ladite porte sera faite dans l'épaisseur du mur opposé une niche pour un confessionnal, comme aussi une sous la tribune, comme le tout est disposé sur le plan.

Le chœur aura aussi une croisée de chaque côté, de quatre pieds de largeur

*L'on continue d'ajouter à la somme totale  
le cinq pour cent pour cas imprévus, on omettions,  
ainsi si à la ladite somme de 3776<sup>fr</sup> 10, 5<sup>2</sup>,  
on ajoute le 5 p. 100, qui est de 188 16-67  
L'on aura un total de 3965 6-11*  
*L'on peut compter sur ladite somme, comme le  
prix le plus haut auquel pourront monter tous  
les frais de construction, et l'on pourra plus  
les diminuer, comme, par exemple, le cinq pour  
cent, si il n'y a ni cas imprévus, ni omissions  
dans le devis, le prix des bois, que l'on pourra  
peut-être trouver à meilleur marché qu'ils ne  
sont portés ci-dessus. Quant au prix de la main  
d'œuvre, il y a peu de diminution à faire, si l'on  
veut avoir de bon travail, et l'on doit être  
bien content, si le tout ne revient qu'à 3800<sup>fr</sup>.*  
*Orléans ce 25 Mars 1786. S. Paris*

sur dix pieds de hauteur, construite d'ailleurs comme les croisées de la nef, et dont le banc sera de niveau avec celui desdites croisées.

La porte de la sacristie sera dans le milieu de l'extrémité du chœur, conséquemment derrière le maître-autel. Elle aura six pieds de hauteur sur trois pieds de largeur. Dans son tableau, qui aura sept pouces d'épaisseur, seront deux lancis de chaque côté. Au-dessus de ladite porte en sera une petite de deux pieds de largeur sur deux et demi de hauteur, pour pouvoir aller sur le plancher de la sacristie pour visiter de temps en temps la couverture et remédier aux gouttières. Les deux croisées auront chacune deux pieds de largeur sur trois pieds et demi de hauteur, seront de forme carrée avec feuillure de deux pouces et demi au derrière du tableau, lequel aura sept pouces de largeur et d'épaisseur. Ces deux croisées auront deux lancis de chaque côté, faisant l'épaisseur du mur. Elles seront garnies chacune de trois barreaux de fer d'un pouce d'épaisseur, posés sur l'angle et assemblés dans deux traverses de fer d'une épaisseur proportionnée, espacées également. Le banc desdites croisées, ainsi que de toutes celles mentionnées ci-dessus, sera taillé à revers d'eau. Sous l'une des deux croisées sera placé un petit évier proprement taillé.

Tous les susdits murs de pourtour auront en dehors un soubassement de deux pieds de hauteur, avec un pouce et demi

de saillie, terminé en chanfrein, excepté sous les tableaux des portes, et construit par carreaux et boutisses, le tout taillé à la pointe du marteau, les arêtes relevées à trait de ciseau, et les joints proprement faits. Les moindres longueurs des carreaux dans l'épaisseur du mur seront de dix-huit pouces, et celles des boutisses de vingt-sept, et au moins à environ tous les huit pieds, il y aura une boutisse qui fera l'épaisseur du mur.

Les angles de la nef et de la sacristie seront en pierres de taille, dont celles de la

nef auront deux pieds et demi de longueur sur un pied et demi de retour, posées à l'alternative, sur une même hauteur de banc, qui sera d'environ douze pouces, toutes bien taillées également, comme les pierres du soubassement. Les pierres d'angle de la sacristie auront deux pieds de longueur sur quinze pouces de retour. Le frontispice sera couronné par une plinthe de deux pieds de largeur et un pied de hauteur, profilée, comme on la voit dans le dessin, et proprement taillée, pour servir de base au devant de la tour



*Le sol actuel du chœur était situé à quelque trente centimètres au-dessus du sol primitif. Il a donc retrouvé sa situation originale. Notre photo montre les pierres calcaires du sol de 1788.*

en bois ; la saillie de la partie circulaire de cette plinthe au-dessus du cadran sera en chêne.

Avant de procéder à aucune excavation pour les fondations, l'on démolira de fond en comble toute l'église actuelle, y compris la tour et la sacristie. L'on aura soin d'en séparer tous les matériaux qui pourront resservir, et les placer en différents tas, tant en dedans qu'en dehors de l'emplacement desdites fondations, en laissant toutefois assez de place pour jeter les déblais qui proviendront de leur excavation. L'on mettra à part les pierres de taille, pour les faire retailler pour les ouvrages où elles pourront être employées avec avantage. L'on passera le sable pour l'employer par moitié avec le nouveau dans la construction des murs. Enfin l'on arrangera le tout pour la plus grande économie.

Tous les murs mentionnés ci-dessus seront construits en bonne maçonnerie, suivant l'art, dûment enliés à bain de mortier fait d'un tiers de bonne chaux et d'un tiers de sable maigre et graveleux, dûment corroyés et incorporés ensemble au rabot, à force de bras, et avec le moins d'eau que faire se pourra. C'est de la façon du mortier que dépend principalement la bonne qualité des murs, et c'est à quoi l'on ne peut trop veiller, parce que les ouvriers, pour épargner leurs peines, jettent presque toujours trop d'eau dans la composition du mortier, si l'on n'y a

pas l'œil. Les manouvriers employés à ce travail doivent être des plus robustes.

Avant que de poser le soubassement, la place doit être bien nivelée. La fondation, comme il a été dit ci-dessus, sera établie sur le terrain solide, et l'on ne commencera à poser aucun mur dessus avant qu'elle ne soit totalement finie et bien régalée de niveau. Les plombées ne se feront tout au plus que de deux pieds de hauteur et lorsqu'on aura élevé le mur à la hauteur de quatre pieds, l'on ne le montera pas plus haut avant que de l'avoir élevé dans tout le pourtour à la même hauteur, et ainsi de suite, afin que le tout s'affaisse également. L'on aura soin de laisser dans les murs les trous nécessaires pour y poser les bois de la tribune, suivant qu'ils seront désignés par le maître charpentier.

Après que la couverture aura été posée, et que les murs seront dûment secs, l'on procédera à leur crépissage. Ils seront crépis en dehors bien uniment, d'un triple crépissage, en ayant soin de n'en pas recommencer un que le précédent ne soit sec ; le tout sera fini par un crépissage à grain d'orge. L'intérieur de tout l'édifice sera aussi crépi bien uniment à la règle et à l'aplomb, dès le dessous de la corniche du plafond, à triple crépissage, dont le dernier sera fait en gypse. Toute la nef, ainsi que le chœur et la sacristie, aura un plafond dûment gypsé, et ensuite blanchi. La première couche sera appliquée sur un lattis solidement cloué, fait avec

lattes de deux pouces de largeur, dix-huit pieds de longueur et demi pouce d'épaisseur, espacées entre elles d'environ huit lignes. Ce plafond aura tout autour une voussure de deux pieds quatre pouces de hauteur, laquelle sera terminée par le haut par un cadre de quatre pouces de largeur formée par des moulures légères, et au-dessous par une corniche bien profilée de neuf pouces de hauteur et quatre pouces de saillie. A quel effet le maître maçon aura soin de laisser tout autour des murs les trous nécessaires, suivant l'indication des maîtres charpentier et gypseur, pour servir d'appui aux liens des poutres et cintres de ladite voussure, et il formera au-dessous avec des laves ou moellons la saillie convenable pour ladite corniche. La voussure de la sacristie n'aura que six pouces de hauteur.

L'arc de communication de la nef au chœur sera décoré tant du côté de la nef que du chœur par un archivolt de neuf pouces de largeur sur deux pouces dans sa plus grande saillie. L'imposte, qui portera ses archivolttes, aura même hauteur, les mêmes moulures, mais un pouce de plus de saillie par le haut.

Les trois autels seront construits chacun en bonne maçonnerie, solidement fondés, et assortis d'une table de pierre proprement taillée de quatre pouces d'épaisseur dans la longueur et largeur desdits autels, suivant les dimensions ordinaires.



*L'église de 1788 étant construite sur le cimetière de l'époque, des fouilles ont permis de découvrir quelques squelettes bien conservés. L'un d'eux présentait un crâne soigneusement scié et la calotte était détachée. Difficile d'en connaître la raison. (Photo Bernard Migy, office du Patrimoine historique, section archéologie.)*

Dans la nef, tout l'espace qui ne sera pas occupé par les bancs sera pavé avec tables de pierres d'environ quatre pouces d'épaisseur, taillées à la pointe du marteau, les arêtes relevées à traits de ciseau, le tout posé solidement à bain de mortier et bien de niveau. Le pavé du chœur sera construit de même, avec cette différence

néanmoins que les pierres seront de même largeur dans chaque assise et posées par assises réglées plein sur joint. Ce pavé, étant élevé d'un demi-pied au-dessus de la nef, sera terminé par une marche de seize pieds de longueur, d'un demi-pied de hauteur, d'un pied de foulée, ornée d'un quart de rond et filet de

deux pouces de hauteur et un pouce et demi de saillie. Le pavé de la sacristie sera construit comme celui du chœur.

Toutes les pierres qui seront employées à la construction de cet édifice seront de bonne qualité, non gélives ni filardeuses, mais de bons bancs vifs et sains, tirées autant que faire se pourra des carrières les plus voisines. Les moellons seront bien lités, et l'on prendra les plus longs pour faire boutisses, afin que dans la construction, non seulement les pierres de taille, mais aussi les moellons soient posés plein sur joint et fassent aussi bonne liaison que possible.

Pour empêcher qu'à la suite des temps, les eaux de pluie ne filtrent le long du mur à la jonction de la couverture de la sacristie avec le derrière du chœur, il faudra maçonner dans le mur dudit chœur, sur l'alignement et à quelques pouces au-dessus de ladite couverture, des laves qui la débordent de six pouces pour leur saillie hors dudit mur.

L'on a omis dans le présent devis, à l'article des pierre de taille, que les socles des deux colonnes en bois qui doivent porter la tribune seront en pierres de forme carrée de dix-huit pouces de côté sur huit pouces de hauteur. L'on a aussi omis que les vides des parois de la tour doivent être murés dès le dessus de la plinthe du frontispice.

Comme la construction de ladite église exigera de la part de la communauté un transport considérable de matériaux

et beaucoup de corvées, comme on en pourra juger par le devis estimatif, il convient, même pour la bonté du travail, que l'on le partage en trois années. En première l'on construira tous les murs de la nef et du chœur d'environ douze pieds de hauteur au-dessus de la fondation, et ceux de la sacristie; tous lesquels seront bien et dûment couverts à la fin de la campagne, lorsque le travail cessera. La deuxième année, l'on les continuera, et finira, en sorte que la charpente puisse être posée et couverte dans l'intervalle de temps qui sera entre la récolte des foins et la moisson de ladite année, afin que l'entrepreneur de la maçonnerie puisse cette même année achever de construire le frontispice, et maçonner le dessus des murs dans leur pourtour jusqu'au niveau du dessus de la corniche, comme aussi le corps des autels, le tout avant les gelées. Enfin la troisième année, l'on fera tous les enduits ou crépissages, et l'on finira tous les ouvrages de maçonnerie et gypserie, en sorte qu'ils soient faits et parfaits pour en faire la rendue à la fin du mois d'août de l'année 1788.

Porrentruy, ce 8 mars 1786.

Pierre-François Paris

| Noms des Pièces        | Nombre des Pièces | Longueur en Pieds | Largeur en Pieds | Longueur totale |
|------------------------|-------------------|-------------------|------------------|-----------------|
| Corniches              | 2                 | 59½               | 12               | 119             |
| jambes de force        | 16                | 11                | { 15<br>8 }      | 176             |
| Entrails               | { 4<br>4 }        | { 17½<br>17½ }    | { 7<br>6 }       | 140             |
| Liens                  | { 8<br>8 }        | { 10<br>10 }      | { 7<br>6 }       | 168             |
| Petites Poutres        | { 4<br>15 }       | { 18½<br>18½ }    | { 7<br>6 }       | 351½            |
| Chevrons               | 38                | 25                | 6                | 950             |
| Coyaux                 | 38                | 9½                | 6                | 361             |
| Bois de Reglure        | 20                | 14                | 5                | 280             |
| Colonnes de la Tribune | 2                 | 8                 | 12               | 10              |
| Tirant                 | 1                 | 32                | 10               | 32              |
| Soutrelles             | { 10<br>2 }       | { 13<br>9 }       | { 6<br>6 }       | 148             |
| L'encorbellement       | 15                | 6                 | 7                | 15              |
| appui                  | 1                 | 32                | 6                | 32              |
| montans                | 3                 | 9                 | 5                | 41              |
| Somme ci contre        |                   |                   |                  | 1142½           |

Total des Bois de Charpente p<sup>r</sup> la Nef 3164.

#### le Chœur

|                                             |              |            |             |     |
|---------------------------------------------|--------------|------------|-------------|-----|
| Horlattes                                   | { 75<br>75 } | { 6<br>6 } | { 10<br>6 } | 148 |
| Sablère                                     | 79           | 7          | 8           | 79  |
| Panne                                       | 46           | 7          | 8           | 46  |
| Poutres                                     | 7            | 31         | 9           | 217 |
| p <sup>r</sup> les autres pièces du contour | 98           | 9          | 10          | 98  |
| Corniche                                    | 77           | 12         | 15          | 77  |
| jambes de force                             | 8            | 10         | { 14<br>8 } | 80  |
| Liens                                       | 8            | 6          | 6           | 48  |
| Entrails                                    | 4            | 15         | 6           | 60  |
| Petites poutres                             | 7            | 15         | 6           | 105 |
| Pièces du Contour                           | 19           | 6          | 7           | 19  |
| Chevrons                                    | 27           | 21         | 6           | 567 |
| Coyaux                                      | 27           | 5          | 5           | 135 |
| Bois de Reglure                             | 100          | 5          | 6           | 100 |

Total des Bois de Charpente p<sup>r</sup> le Chœur 1779.  
31

] ]

f  
c  
s  
a  
q  
r  
l  
  
g  
c  
l  
c  
t  
  
c  
r  
c  
j  
f  
s  
l  
e  
t  
r  
  
c  
s  
l  
  
c  
r  
c  
v  
s